

COMMUNIQUÉ

Annulation de l'appel d'offre de l'État sur le réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique : réaction d'Agnès Bourgeois, maire de Rezé

Depuis notre arrivée en 2020, nous nous sommes pleinement investis sur le dossier épineux de l'aéroport Nantes-Atlantique pour défendre la qualité de vie des habitants et la préservation de l'environnement. 5 ans après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en janvier 2018 et la promesse du gouvernement du réaménagement de l'aéroport, l'État a décidé d'annuler son appel d'offres pour une nouvelle concession.

Aujourd'hui, cet abandon signe le renoncement à un réaménagement qui visait à accroître le trafic aéroportuaire. Cet abandon est donc un soulagement, mais pas une garantie pour l'avenir. Couvre-feu enfreint, pollution aux particules ultrafines, hausse du trafic aérien, nuisances sonores et riverains excédés... Les problèmes persistent et l'aéroport va continuer à nuire à la vie et à la santé des Rezéennes et des Rezéens au quotidien. Rappelons que sur les 10 dernière années, le trafic a plus que doublé.

Dans la gestion de ce dossier, le manque de transparence sur la procédure d'attribution du marché de la nouvelle concession et le manque d'écoute de l'Etat face aux alertes des collectivités les plus concernées par les nuisances de l'aéroport ont jusqu'à présent largement fait défaut. Désormais, cet abandon peut permettre à toutes les parties prenantes de réfléchir ensemble à un nouveau cahier des charges du réaménagement de l'aéroport prenant en compte les habitants, leur santé et la richesse du patrimoine naturel alentour.

Nous maintenons donc notre exigence d'un couvre-feu élargi et respecté, de même que notre revendication d'un plafonnement du nombre de vols par an. C'est à l'aéroport de s'adapter au territoire, et non l'inverse.

Je réitère ainsi notre volonté de penser un aéroport avec tous les acteurs du territoire, les citoyennes et les citoyens, pour des mobilités encadrées et raisonnées. Au vu de l'urgence climatique et des objectifs de transition (loi climat et résiliences, plan climat air énergie, futures zones à faibles émissions), nous devons poser collectivement les bases d'un aéroport urbain de demain, répondant aux enjeux de transitions sociales et écologiques.

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
www.reze.fr/presse/